

Schéma régional de cohérence écologique

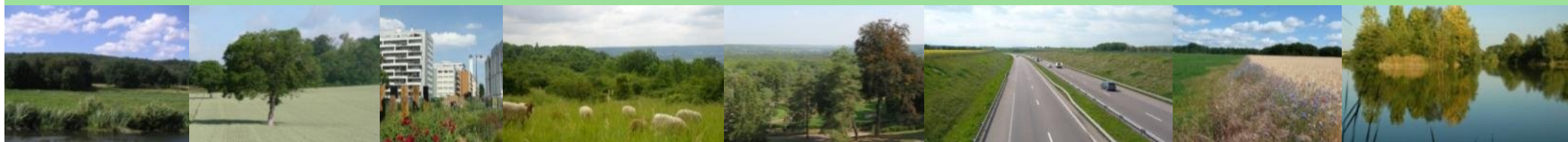
Ile-de-France



La concertation pour le SRCE

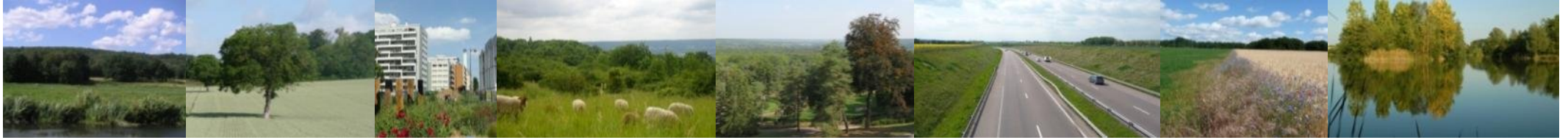
Atelier thématique n°2

Outils et mesures pour prendre en compte
les enjeux de continuité écologique
à l'échelle communale



14 juin 2012





Qui ?

Les intervenants et les participants de l'atelier



Les co-pilotes

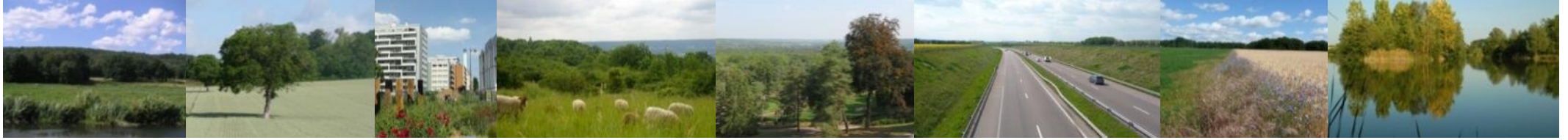


Les prestataires



Liste des participants distribuées à l'entrée :
*représentants techniques
de l'ensemble des structures concernées
par la mise en place de la TVB en Ile-de-France
sur la thématique de l'atelier*



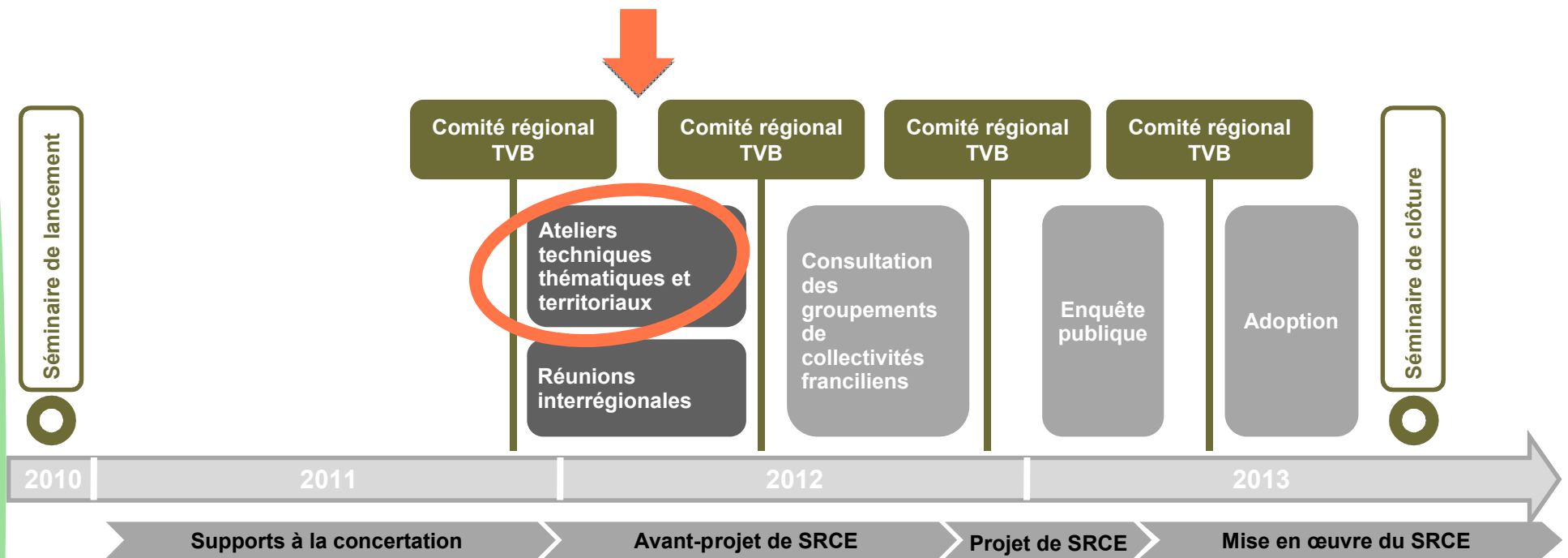


Pourquoi ?

Les objectifs de l'atelier



Le SRCE : son calendrier




Une présentation de la démarche dans la Lettre n°1 du SRCE IDF qui vous a été remise à l'entrée



Pour mémoire : les ateliers thématiques

Objectif : construire collectivement le plan d'actions du SRCE

2 réunions pour chaque atelier :

	Objectif	Animation
1^{ère} réunion	recueillir vos besoins et vos attentes	<i>brainstorming autour de familles de mesures</i>
		
2^{ème} réunion	tester les propositions de la maîtrise d'ouvrage	<i>débat sur une trame de plan d'actions</i>

La réunion n°1 : quelle valorisation ?

Un compte-rendu pour chaque atelier,
accessible en ligne sur l'extranet :

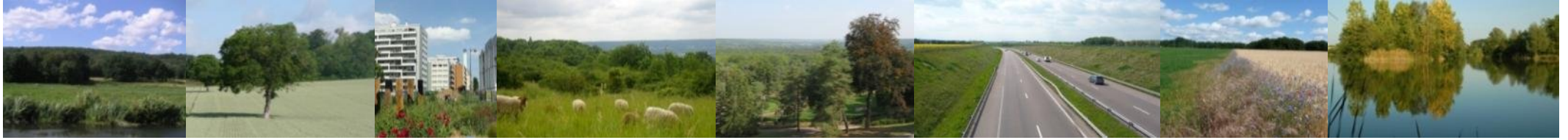
<http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

The image shows two screenshots from the SRCE-IDF website. The left screenshot is the main page for the 'ATELIER THEMATIQUE' (Thematic Workshop) titled 'Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de continuité écologique en milieu forestier'. It specifies the meeting is 'Réunion n°1' on Friday, 10 February 2012, from 10h to 13h, at the Salle Léonard de Vinci, 10, rue Clillon - 75004 Paris. The right screenshot is the 'Introduction' page, which explains the SRCE's role in coordinating ecological continuity measures across various sectors like forestry, agriculture, and infrastructure. It lists the workshop's objectives: to discuss measures for ecological continuity in forests, conservation measures, restoration and management of water bodies, and follow-up and evaluation of measures.

Vos idées : la matière première des propositions qui vous seront présentées dans la suite de l'atelier, enrichies par les apports de la maîtrise d'ouvrage et du Comité de projet de la démarche (Etat, Région, PNR, IAU, Natureparif) et du bureau d'études Ecosphère



Comment ?

Le déroulé de l'atelier

Ordre du jour

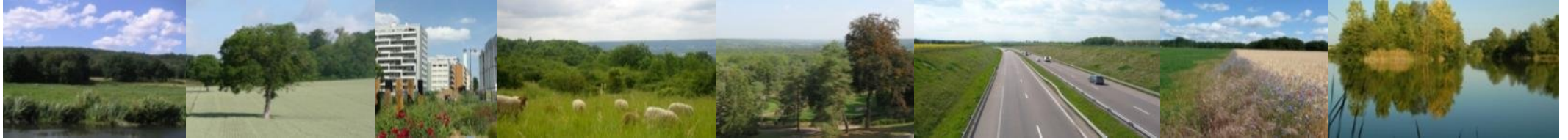
Une pause
à 16h !

14h	Accueil des participants
14h15	Que va-t-on trouver concrètement dans le document « SRCE » ?
14h30	A quoi vont ressembler les cartes de la TVB ?
15h	Que pensez-vous du contenu du plan d'actions proposé pour préserver la TVB en Ile-de-France à l'échelle communale ?
17h30	Fin de la réunion

Le programme est accessible dans le dossier remis à l'entrée

Des questions sur l'atelier ?





Que va-t-on trouver
concrètement dans le
document « SRCE » ?

Le contenu du SRCE

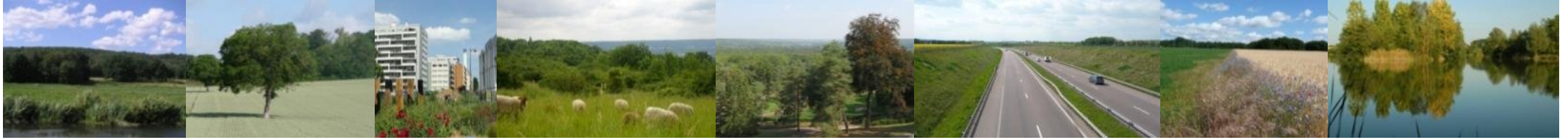
Cadrage sur le SRCE (objectifs, articulation avec les autres politiques, démarche d'élaboration...) et **cadrage sur la biodiversité** (intérêts, principales menaces, spécificités franciliennes...)

Diagnostic et enjeux franciliens

Les composantes de la TVB en Ile-de-France : sources et méthode d'élaboration, description et carte de chaque sous-trame, des réservoirs, des points de fragilité et des objectifs, points sur les unités éco-paysagères

Plan d'action

Rapport environnemental



A quoi vont
ressembler les
cartes de la TVB ?

Les composantes de la TVB francilienne

Quelle représentation cartographique ?

Un atlas cartographique comportant a minima :

Des extraits de documents de travail présentés aujourd'hui

L'existant

- ➔ Une carte des **réservoirs** de biodiversité
- ➔ Une carte de chaque **sous-trame** : herbacée, forestière, grandes cultures, bleue
- ➔ Une carte de synthèse des **composantes** (cumul des 4 sous-trames, des réservoirs et des obstacles)

L'avenir

- ➔ Une carte des **objectifs** de préservation et de restauration
- ➔ Une carte des **secteurs prioritaires d'intervention**

Des zooms thématiques

- ➔ Ex. une carte des points de fragilité liés aux infrastructures linéaires

Les composantes de la TVB francilienne

Quelle représentation cartographique ?

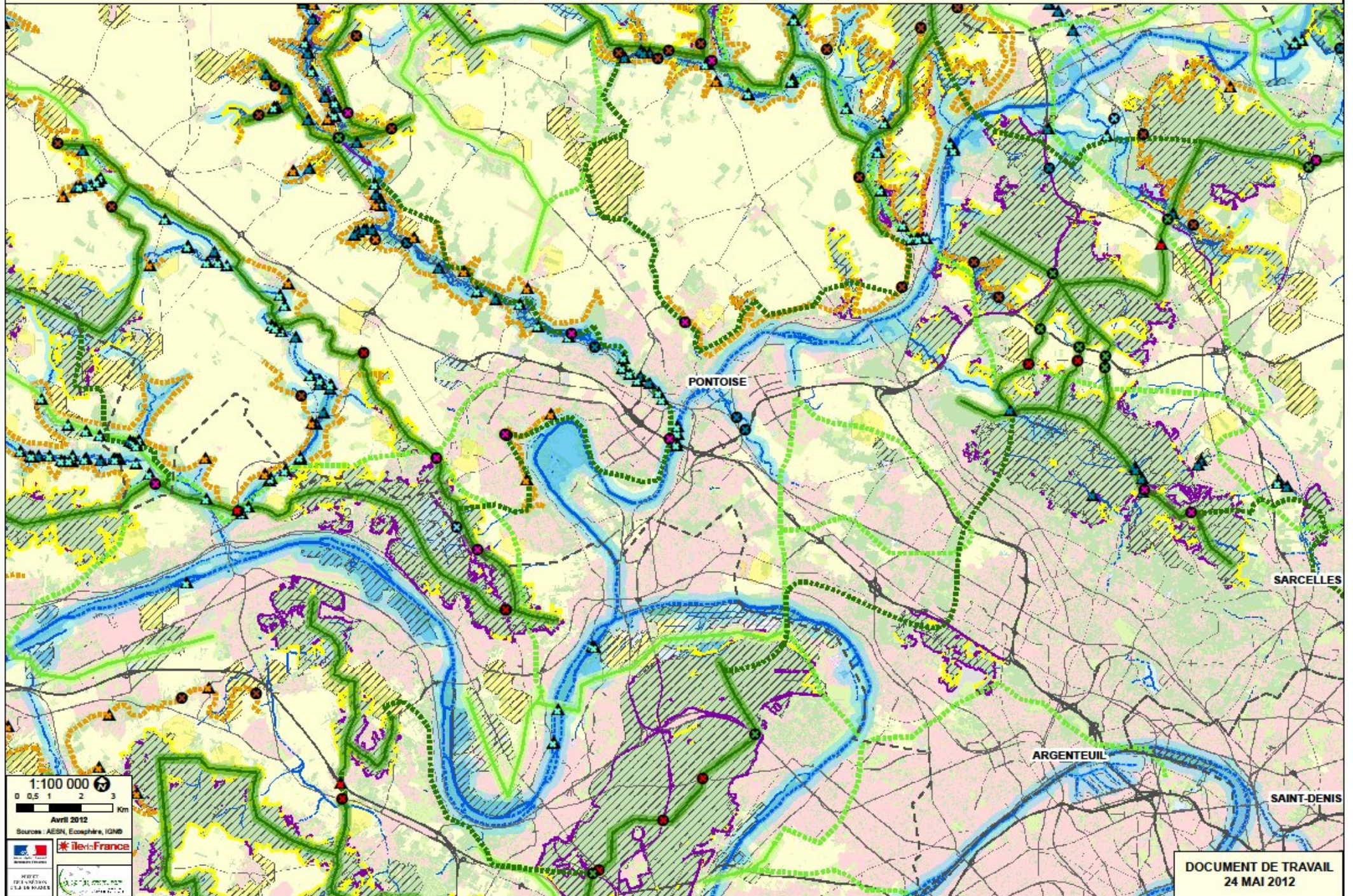
Echelle des cartes du SRCE : 1/100 000^{ème}

Elles ont vocation à :

- **être utilisées à l'échelle régionale** (document type SDRIF)
- **être déclinées à l'échelle locale par les collectivités et l'ensemble des porteurs de projet**, en utilisant les données et en respectant les principes méthodologiques exposés dans le SRCE (par exemple dans le cadre de l'élaboration ou de la révision d'un document d'urbanisme ou à l'occasion d'un aménagement)

Pour se faire une idée plus précise, un extrait...

**CARTE DES COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE
SECTEUR 1 : CERGY-PONTOISE**



Pour se faire une idée plus précise, un extrait...




CARTE DES COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE LÉGENDE

 Limites départementales


Occupation du sol

-  Boisements
-  Formations herbacées
-  Cultures
-  Mares et mouillères
-  Plans d'eau
-  Tissu urbain
-  Carrières, ISD et terrains nus
-  Zones de concentration de mares
-  Zones de mosaïques agricoles
-  Lisières urbanisées des boisements de plus de 100 ha
-  Lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha







Infrastructures de transport

-  Infrastructures majeures
-  Infrastructures importantes
-  Infrastructures de 2e ordre

Réservoirs de biodiversité



 Réservoirs

Continuités de la sous-trame bleue

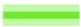


-  Grands cours d'eau et canaux à fonctionnalité étendue
-  Grands cours d'eau et canaux à fonctionnalité réduite
-  Petits cours d'eau permanents à fonctionnalité étendue
-  Petits cours d'eau permanents à fonctionnalité réduite
-  Petits cours d'eau intermittents à fonctionnalité étendue
-  Petits cours d'eau intermittents à fonctionnalité réduite

 Continuum de la sous-trame bleue



Corridors de la sous-trame boisée

-  Corridors à fonctionnalité étendue
-  Corridors à fonctionnalité réduite



Corridors de la sous-trame herbacée

-  Corridors à fonctionnalité étendue
-  Corridors à fonctionnalité réduite
-  Corridors des milieux calcaires à fonctionnalité réduite


Obstacles de la sous-trame bleue

-  Obstacles à l'écoulement
-  Obstacles non qualifiés



Obstacles des corridors boisés

-  Infrastructures difficilement franchissables
-  Clôtures difficilement franchissables





Obstacles des corridors calcaires

-  Coupures urbaines


Points de fragilité des corridors zones humides

-  Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport
-  Zones humides alluviales recoupées par des infrastructures de transport

Points de fragilité des corridors boisés

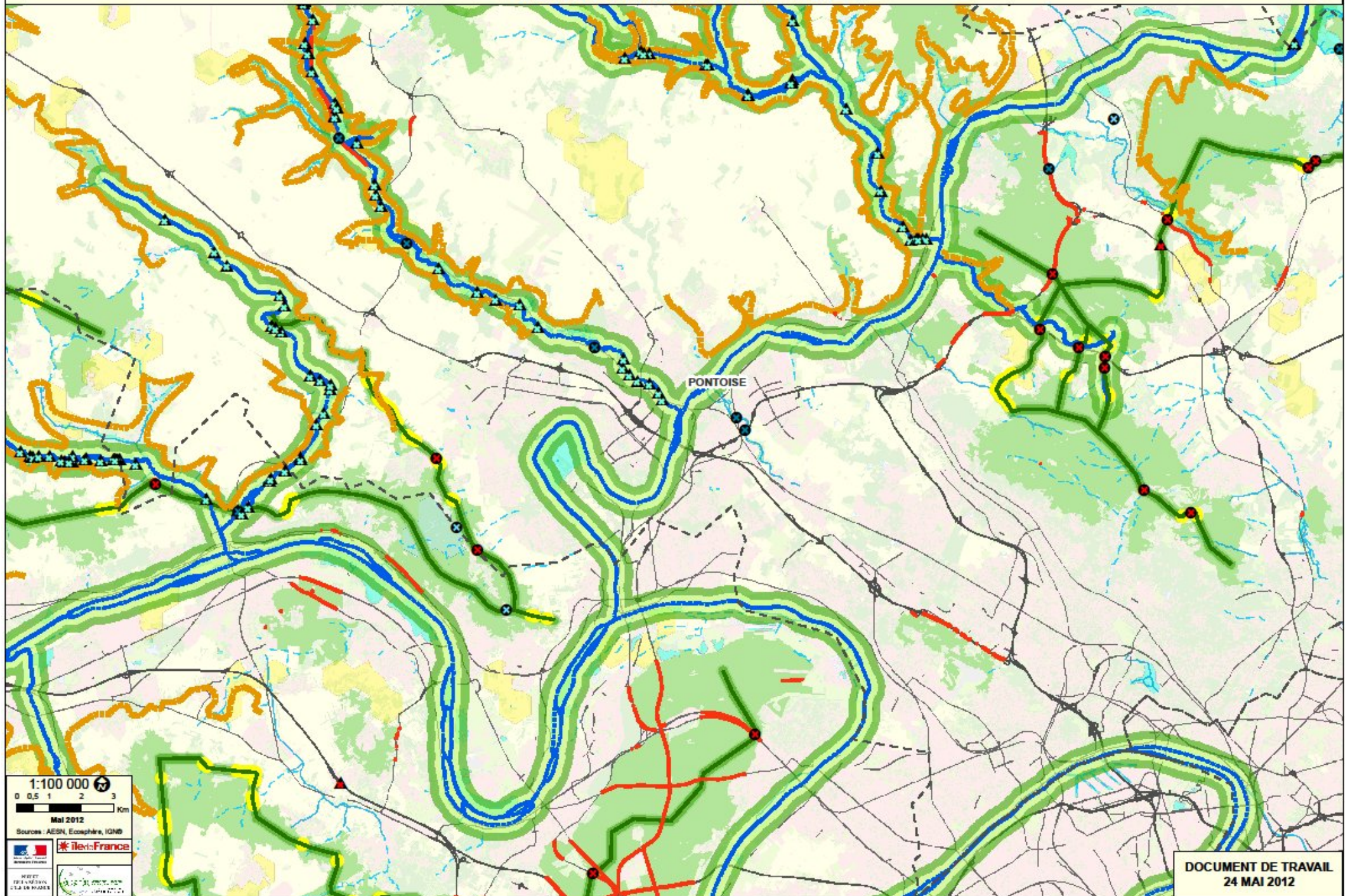
-  Routes accidentogènes
-  Passages contraints au niveau d'un ouvrage sur une infrastructure linéaire
-  Passages difficiles dûs au mitage par l'urbanisation et les clôtures
-  Passages prolongés en milieu défavorable (cultures)

Points de fragilité des corridors calcaires

-  Coupures boisées
-  Coupures agricoles

Pour se faire une idée plus précise, un extrait...


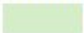

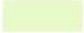







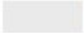








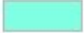









**CARTE DES OBJECTIFS DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE
SECTEUR 1 : CERGY-PONTOISE**



**DOCUMENT DE TRAVAIL
24 MAI 2012**

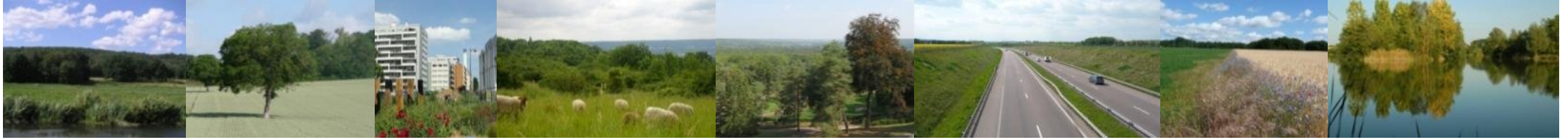
Pour se faire une idée plus précise, un extrait...

CARTE DES OBJECTIFS DE PRÉSERVATION ET DE RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LÉGENDE

	Limites départementales		
Occupation du sol		Obstacles de la sous-trame bleue à traiter prioritairement	
	Boisements		Principaux ouvrages sur les cours d'eau navigables restant à réhabiliter
	Formations herbacées		Obstacles à l'écoulement sur les principaux cours d'eau à supprimer ou à réaménager
	Cultures	Continuités des corridors zones humides à consolider prioritairement	
	Mares et mouillères		Secteurs riches en mares et mouillères recoupés par des infrastructures de transport
	Plans d'eau		Zones humides alluviales recoupées par des infrastructures de transport
	Tissu urbain	Obstacles et points de fragilité des corridors boisés à traiter prioritairement	
	Carrières, ISD et terrains nus		Principaux obstacles à réaménager ou restaurer
Cours d'eau			Coupures des réservoirs de biodiversité par les infrastructures majeures ou importantes, pour lesquelles des actions de restauration sont à engager
	Petits cours d'eau permanents		Continuités des corridors boisés à consolider prioritairement
	Petits cours d'eau intermittents		
Infrastructures de transport			
	Infrastructures majeures		
	Infrastructures importantes		
	Infrastructures de 2e ordre		
Éléments à préserver			
	Zones à dominante humide de l'AESN		
	Zones de concentration de mares		
	Principales zones de mosaïques agricoles		
	Lisières agricoles des boisements de plus de 100 ha situées sur les principaux corridors boisés		
Principaux corridors à préserver			
	Corridors alluviaux		
	Corridors de la sous-trame boisée		
	Corridors de la sous-trame herbacée		
Principaux corridors à restaurer			
	Corridors alluviaux		
	Corridors de la sous-trame boisée		
	Corridors des milieux calcaires		

*Des remarques sur les partis-pris retenus
en matière de représentation ?*





Que pensez-vous du contenu du plan d'actions proposé ?

Organisation générale du plan d'actions

Les chapitres

Ce qu'on traite aujourd'hui

Les éléments transversaux

- ➔ documents d'urbanisme et de planification
- ➔ information et animation
- ➔ indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions
- ➔ éléments de méthode transversaux

Les éléments thématiques

- ➔ milieu urbain et périurbain
- ➔ infrastructures linéaires
- ➔ milieu agricole
- ➔ milieu forestier
- ➔ milieux aquatiques et les zones humides

Organisation générale du plan d'actions

Dans chaque chapitre :

La carte des secteurs d'interventions prioritaires permettra de préciser certaines mesures.

Des orientations stratégiques (= les caps à suivre)



... déclinées en mesures (= des objectifs opérationnels)



... assorties des moyens de les réaliser :

Des documents de référence :

les guides / centres de ressources / plateformes d'échanges existants et de qualité, qui constituent des repères fiables auxquels les acteurs franciliens peuvent se reporter

Des acteurs et structures ressources :

les principaux acteurs et structures mobilisables, dont les compétences sont reconnues de façon partagée

De nouveaux outils créés spécifiquement pour le SRCE francilien :

les nouveaux outils créés pour compléter l'outillage existant en Ile-de-France

*Des remarques sur l'organisation générale
du plan d'actions ?*



Le contenu du plan d'actions

Mode d'emploi des débats

- 1. Présentation des propositions**
- 2. Recueil des critiques** : déficit de pertinence, d'actualisation, retours d'expérience négatifs...
- 3. Recueil des compléments** : sources, acteurs ou pistes d'actions supplémentaires

➔ Echelle communale

➔ Echelle communale

Orientations stratégiques :

- Favoriser le maintien et la restauration des continuités écologiques (la TVB) dans les documents d'urbanisme élaborés en Île-de-France
- Assurer la cohérence / harmoniser les modalités de prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme élaborés en Île-de-France
- Permettre la prise en compte du SRCE par les PLU élaborés ou révisés en Île-de-France

Mesures :

- ➔Elaborer un guide de la prise en compte de la TVB à l'échelle du SCOT et PLU
- ➔Favoriser / encourager les études fonctionnelles à l'échelle des PLU
- ➔Faciliter l'identification, la préservation et la restauration des continuités écologiques sur les territoires intercommunaux, en relation avec les territoires voisins et l'échelon supra communal

→ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Guides généraux		
<i>Trame verte et bleue et documents d'urbanisme - Guide 4 du COMOP</i> MEDDTL, mars 2011	Nationale	Spécialiste



➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉ	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Application du SRCE à l'échelle communale		
<i>Intégrer la nature en ville dans le PLU : observations, analyses, recommandations</i> ETD, 2011	Nationale et locale	Spécialiste



Intégrer la nature en ville dans le Plan local d'urbanisme

Observation, analyse, recommandations

Novembre 2011

Contact : Tiphaine Kervadec

Enjeux et problématique de la nature en ville

Traiter de la présence de la nature en ville répond à deux préoccupations : freiner l'érosion de la diversité biologique et contribuer à rendre la ville dense attractive pour les citadins. L'enjeu pour les collectivités est donc de préserver et de développer la présence de la nature dans la ville, des espaces de nature favorables à la fois aux usages des citadins et à la diversité de la faune et de la flore.

Dans cette optique, le PLU, boîte à outils de l'occupation de l'espace, est un levier majeur à disposition des collectivités. Le contenu du document, diagnostic, état initial de l'environnement, PADD, règlement écrit, documents graphiques et annexes, permet de planifier et d'inscrire réglementairement à la parcelle des espaces de nature, et d'émettre un certain nombre de recommandations en dehors du cadre réglementaire.

En revanche, l'outil PLU, limité à sa seule vocation de planification spatiale ne répond pas d'emblée à certaines préoccupations spécifiques mais pourtant essentielles de nature en ville. Ainsi, la question des données et de la connaissance des milieux et du fonctionnement écologique du territoire, la déclinaison opérationnelle des orientations ou bien les questions des modes de gestion des espaces de nature, ne sont pas de son ressort.

En réalité, le PLU n'a pas vocation à mener seul une stratégie en faveur de la nature en ville. En revanche, il est un des outils incontournables participant à la déclinaison d'une stratégie territoriale en faveur de la nature. En effet, outre son élaboration qui est une opportunité pour communiquer sur les enjeux de la nature en ville, il dispose d'une large palette réglementaire pour planifier sa présence à la parcelle, en augmenter la surface et définir les composantes et le dessin d'une trame verte et bleue urbaine. Par ailleurs, bien que la gestion ne soit pas son objet, le PLU est un levier à son service : d'abord parce qu'en identifiant au niveau réglementaire des zones à enjeu écologique, il rend lisible les espaces en vue d'une application ultérieure d'un mode de gestion



Cette note a bénéficié du soutien financier de la DGALN dans le cadre du Plan national « Restaurer et valoriser la nature en ville »

➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉ E	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Application du SRCE à l'échelle communale		
<p><i>Trame verte et bleue dans les document locaux d'urbanisme – Synthèse de l'analyse de 12 PLU</i></p> <p>Direction de l'eau et de la biodiversité, Sous-direction des espaces naturels, MEDDTL, janvier 2011</p>	Nationale et locale	Spécialiste



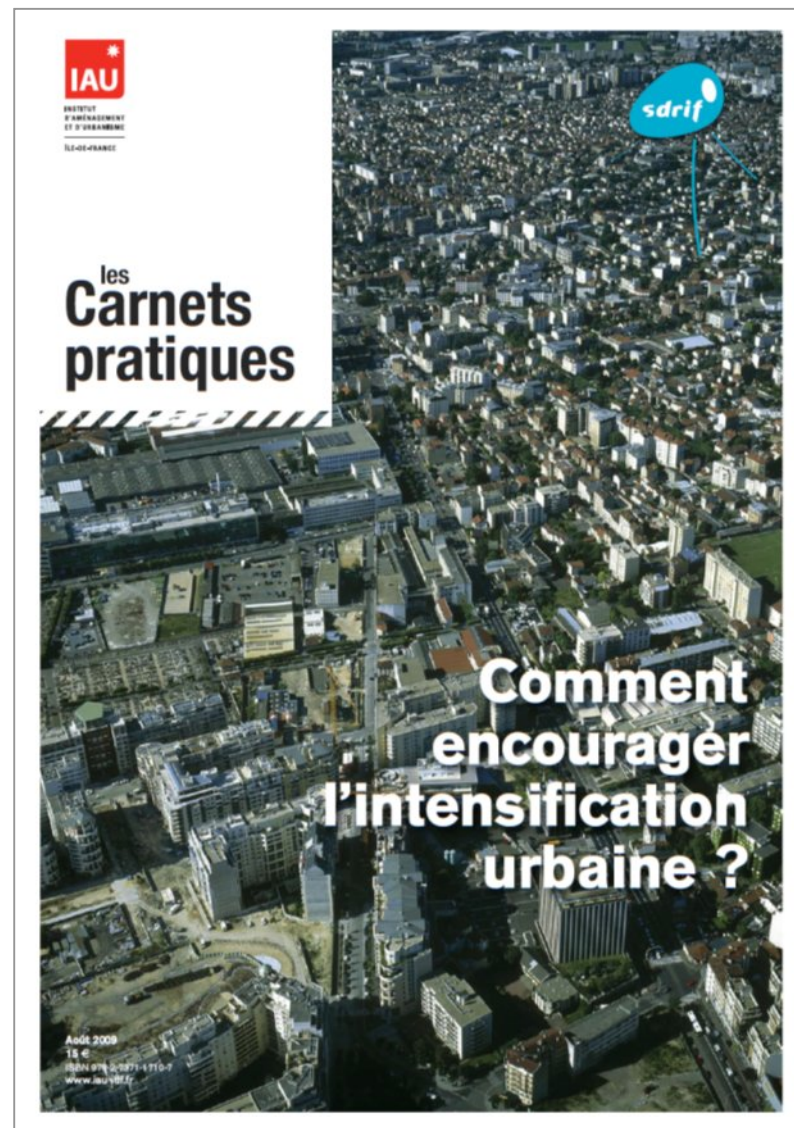
➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Application du SRCE à l'échelle communale		
<i>Prise en compte des corridors dans les Plans locaux d'urbanisme</i> M. Pezet-Kuhn, octobre 2011	Nationale et locale	Spécialiste



➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Application du SRCE à l'échelle communale		
<i>Carnet pratique : comment encourager la densification urbaine ?</i> IAU îdF, août 2009	Régionale	Spécialiste



➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Application du SRCE à l'échelle communale		
<i>Commune de Maurecourt. Eléments pour la mise en œuvre dans le cadre des documents d'urbanisme de la valorisation des patrimoines écologique et culturel de la commune</i> IAU îdF, décembre 2011	Locale (communale)	Spécialiste



➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : : Aménager et gérer l'espace		
<i>Carnet pratique : comment traiter les fronts urbains ?</i> IAU îdF, mars 2010	Régionale et locale	Spécialiste



➔ Echelle communale

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Sous-thématique « Echelle communale » : Aménager et gérer l'espace		
Guide de la gestion différenciée à l'usage des collectivités ANVL et Natureparif	Régionale	Spécialiste Grand public

Problématiques	Réponses différenciées	Outils
DÉSHERBAGE	A Désherbage des zones imperméables p. 36	1 Diagnostic et planification p. 82 2 Matériel de désherbage p. 85
	B Désherbage des zones perméables p. 39	1 Diagnostic et planification p. 82 2 Matériel de désherbage p. 85 3 Paillages et plantes couvre-sol p. 91 4 Techniques alternatives à l'utilisation de pesticides p. 95
GESTION DES MILIEUX HERBACÉS	C Gestion des milieux herbacés p. 43	1 Diagnostic et planification p. 82 5 Matériel d'entretien des espaces verts p. 98 6 Éléments concernant les périodes d'entretien p. 103 7 Gestion des chemins ruraux p. 106
	D Fleurissement alternatif p. 47	1 Diagnostic et planification p. 82 3 Paillages et plantes couvre-sol p. 91 4 Techniques alternatives à l'utilisation de pesticides p. 95 8 Fleurissement alternatif p. 108 9 Liste des espèces invasives à proscrire à la plantation p. 111
FLEURISSEMENT	E Économie d'eau p. 50	3 Paillages et plantes couvre-sol p. 91
	F Espèces indésirables p. 53	9 Liste des espèces invasives à proscrire à la plantation p. 111 10 Techniques de lutte contre les espèces indésirables p. 118
	A Désherbage des zones imperméables p. 36	1 Diagnostic et planification p. 82 2 Matériel de désherbage p. 85
VOIRIE ET BÂTI	F Espèces indésirables p. 53	9 Liste des espèces invasives à proscrire à la plantation p. 111 10 Techniques de lutte contre les espèces indésirables p. 118
	G Aménagement urbain p. 56	1 Diagnostic et planification p. 82
	H Limiter la pollution lumineuse p. 59	1 Diagnostic et planification p. 82 10 Techniques de lutte contre les espèces indésirables p. 118
	I Préserver la faune en ville p. 62	4 Éléments concernant les périodes d'entretien p. 103 11 Créer une mare p. 122 12 Favoriser les animaux caviticoles p. 128 13 Nichoirs et chiroptères p. 130

➔ Echelle communale

LES NOUVEAUX OUTILS

Cahier des charges type pour les études TVB des PLU :

-Une méthodologie unifiée pour la prise en compte de la TVB dans les PLU (et SCOT), en intégrant notamment :

- la dimension paysagère
- la fonctionnalité des espaces agricoles

-Une charte graphique / des recommandations graphiques unifiées pour la prise en compte de la TVB dans les PLU


Guide des outils financiers mobilisables par les collectivités

Financement des études TVB



1. Vos critiques ?

2. Vos compléments ?



➔ Information et animation

➔ Information et animation

Mesures

- ➔ **Organiser des sessions de formation sur des thèmes précis à destination de certains publics** (collectivités locales, aménageurs, agriculteurs, forestiers, commissaires enquêteurs, bureaux d'études...)
- ➔ **Organiser une exposition itinérante et élaborer des outils pédagogiques** (plaquettes) pour les communes et le grand public en privilégiant les exemples concrets, la prise en compte des services écologiques de la nature, la biodiversité ordinaire...
- ➔ **Monter un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation pour une étude sur les financements des actions en faveur de la TVB**
- ➔ **Lancer des appels à projets et financer des actions** en faveur des enjeux prioritaires de la TVB francilienne
- ➔ **Elaborer des « chartes régionales de la TVB » ou tout autre document contractuel** avec des collectivités locales, les entreprises et services en charge des grands réseaux d'infrastructure avec un engagement de mise en œuvre d'une politique générale et de séries d'actions précises en faveur de la TVB
- ➔ **Engager des programmes d'inventaires sur les espèces du SRCE** pour lesquelles des lacunes de connaissance ont été notées, en particulier des chauves-souris et divers groupes d'insectes

➔ Information et animation

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Note rapide n°438 « Les continuités écologiques » IAU îdF, novembre 2007	Régionale	Grand public

NOTE RAPIDE N° 438 SUR L'ENVIRONNEMENT

NOVEMBRE 2007

Les continuités écologiques



Les recherches récentes ont montré l'importance, pour les populations animales ou végétales, d'échanger des gènes entre elles et de pouvoir quitter ou conquérir de nouveaux territoires, au gré des évolutions de leurs habitats. L'ensemble formé par ces écosystèmes et leurs connexions forme un schéma fonctionnel de la biodiversité : un réseau écologique dont les trames s'étalent à diverses échelles, du niveau européen à local.

Des connexions pour sauvegarder la biodiversité

Certains milieux abritent une biodiversité importante. Il s'agit, en général, de milieux où la marque de l'Homme semble la moins importante : forêts, zones humides, etc. La majeure partie de ces espaces a été répertoriée en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). Ils constituent des réservoirs de biodiversité. Certains sont classés en réserves.

Toutefois, quelles que soient l'attention et la protection apportées à ces milieux, s'ils restent isolés, la biodiversité qui leur est infodée ira en s'amenuisant. Un accident climatique, le braconnage, une pollution, un incendie... peuvent faire disparaître tout ou partie des espèces ou variétés contenues. Seules des communications entre des espaces analogues peuvent permettre les échanges, le retour d'individus ou de noyaux de populations dans les espaces désertés, mais aussi favoriser la colonisation de nouveaux espaces accueillants.

Une politique cohérente de sauvegarde de la biodiversité nécessite donc de jouer sur deux tableaux :

- La sauvegarde des espaces remarquables, réservoirs de biodiversité, qui abritent des espèces sensibles ou vulnérables à protéger (zones-sources) ou dont les qualités de milieu sont telles qu'ils seraient susceptibles de les accueillir (zones-puits). Autour de ces espaces, une zone-tampon doit souvent être instaurée pour préserver les conditions de vie du noyau central. Une mare protégée, mais dont le bassin-versant apporterait des toxiques, ne pourrait maintenir ses populations. Ces espaces sont connus par les inventaires de type ZNIEFF ou repérés dans la base de données ECOMOS⁽¹⁾ (en Ile-de-France).
- Les connexions écologiques entre ces espaces, qui s'insèrent dans la trame générale de la nature dite « ordinaire » et

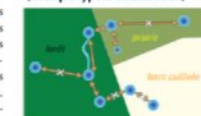
s'appuient sur des éléments « paysagers » nécessaires à la diffusion d'individus des espèces vulnérables ou en déclin (haies, bosquets, mares, bandes en herbe, etc.).

L'ensemble constitue un réseau fonctionnel de la biodiversité (ou des espaces naturels). On comprend qu'un tel réseau ne peut s'arrêter aux frontières régionales ou nationales. C'est ainsi que le Conseil de l'Europe a préconisé, en 1995, la réalisation d'un réseau écologique paneuropéen.

Les connexions peuvent différer, selon les besoins des espèces. Elles peuvent être :

- continues et linéaires (les corridors au sens strict), comme dans le cas des cours d'eau (poissons),
- discontinues (séries de bosquets, de mares ou d'îlots), pour des espèces susceptibles de voler ou de traverser des espaces inhospitaliers mais non réfractaires, tels que des courtes surfaces minéralisées pour des petits mammifères ou des reptiles,
- prenant la forme d'une trame générale, comme dans le cas du Cerf, susceptible de traverser une trame agricole pour passer d'un bois à un autre.

Principes de fonctionnement des connexions (exemple type d'un bocroien)



(1) Base de données cartographique détaillée la nature des milieux naturels en Ile-de-France. Cette base de données s'appuie et amplifie le MOS (mode d'occupation du sol). Ces deux bases de données géographiques sont produites par l'IAURIF.

➔ Information et animation

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
<i>Trames vertes trames bleues, les continuités de la vie</i> Acte du colloque, Natureparif, 2009	Régionale	Grand public

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL

*Trame verte, trame bleue
Les continuités de la vie*

28 et 29 avril 2009

Muséum National d'Histoire Naturelle – 57 rue Cuvier, Paris V

➔ Information et animation

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
<i>Trame verte trame bleue : fichier de bonnes expériences</i> Natureparif	Régionale	Spécialiste Grand public

➔ Information et animation

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES

NOM	PRESTATION MOBILISABLE
Centre de ressources de la TVB	Documents sur toutes les régions françaises Recueil d'expériences, d'évaluation...

Trame verte et bleue
Centre de ressources
le site des ressources pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

+ Qui sommes nous ? + Présentation de la TVB + Vie de la TVB Retours d'expériences + Documentation et outils Formation

Actualités

Appel à projets : Travaux de Restauration de milieux naturels

Les aires protégées constituent un élément important du maillage écologique du territoire, souvent réservoirs de biodiversité mais aussi corridors écologiques. Elles sont devenues en quelques décennies des territoires de très forts enjeux d'interface nature/société car elles constituent un socle important d'activités, voire d'identités, territoriales.

Appel à projet : Rétablissement de continuités écologiques sur des infrastructures de transport existantes

La qualité des continuités écologiques est un des paramètres qui garantit l'état de conservation d'une espèce et le bon fonctionnement des populations. Les infrastructures de transport linéaires peuvent avoir de forts impacts sur les continuités écologiques par effet de rupture ou de morcellement si elles ne prennent pas en compte, dès leur conception, ces exigences.

Les parcs nationaux et régionaux signent pour la trame nocturne

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) a signé deux conventions de collaboration avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Parcs nationaux de France.

[Toutes les actualités](#)

Proposer une expérience

Vous souhaitez que votre projet Trame verte et bleue soit recensé sur le Centre de ressources, remplissez le formulaire dédié :

[Recensement d'expériences](#)
Il sera disponible via l'entrée géographique après validation.

Entrée thématique

- o Agriculture
- o Aménagement et documents d'urbanisme
- o Espèces et habitats naturels
- o Forêt
- o Infrastructures linéaires de transport
- o Littoral
- o Milieux aquatiques et humides
- o Milieux urbains
- o Paysage

Prochains rendez-vous

Colloque "Zones d'activités, maillons des trames vertes"
08/06/2012 - 08.30 - 16.30 - Lille


Derniers ajouts

- Pélodyte ponctué (Pelodytes punctatus)
- Lézard vivipare (Zootoca)

Entrée géographique


➔ Information et animation

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES

NOM	PRESTATION MOBILISABLE
 <p data-bbox="392 515 616 687">INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME <hr/>ÎLE-DE-FRANCE</p>	<p data-bbox="750 472 1951 571">Bases de données (ECOMOS, ECOLINE, BERGES) sur demande</p> <p data-bbox="750 587 1473 635">Cartographie et fiches interactives</p> <p data-bbox="750 651 987 691">Formations</p> <p data-bbox="750 707 1966 805">Prestations d'études : diagnostics et projets de territoires, planification, évaluations environnementales,...</p>

➔ Information et animation

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES

NOM	PRESTATION MOBILISABLE
 <p>natureparif Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France</p>	<p>Fourniture d'accès à des bases de données et de documents, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">-Réaliser un diagnostic écologique urbain (méthodologie pour accompagner les collectivités)-Comment rédiger un cahier des charges pour effectuer un diagnostic écologique-Entreprises et biodiversité : l'ex. de GRTgaz

➔ Information et animation

LES NOUVEAUX OUTILS

Mise à disposition des données de « connaissance régionale » du SRCE Ile-de-France

Mise à disposition de la liste des espèces TVB et mode d'emploi

Guide de promotion des outils financiers mobilisables pour la préservation et la restauration des continuités écologiques

Promotion des retours d'expériences et bonnes pratiques



1. *Vos critiques ?*

2. *Vos compléments ?*

➔ Indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions

➔ Indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions

Mesure

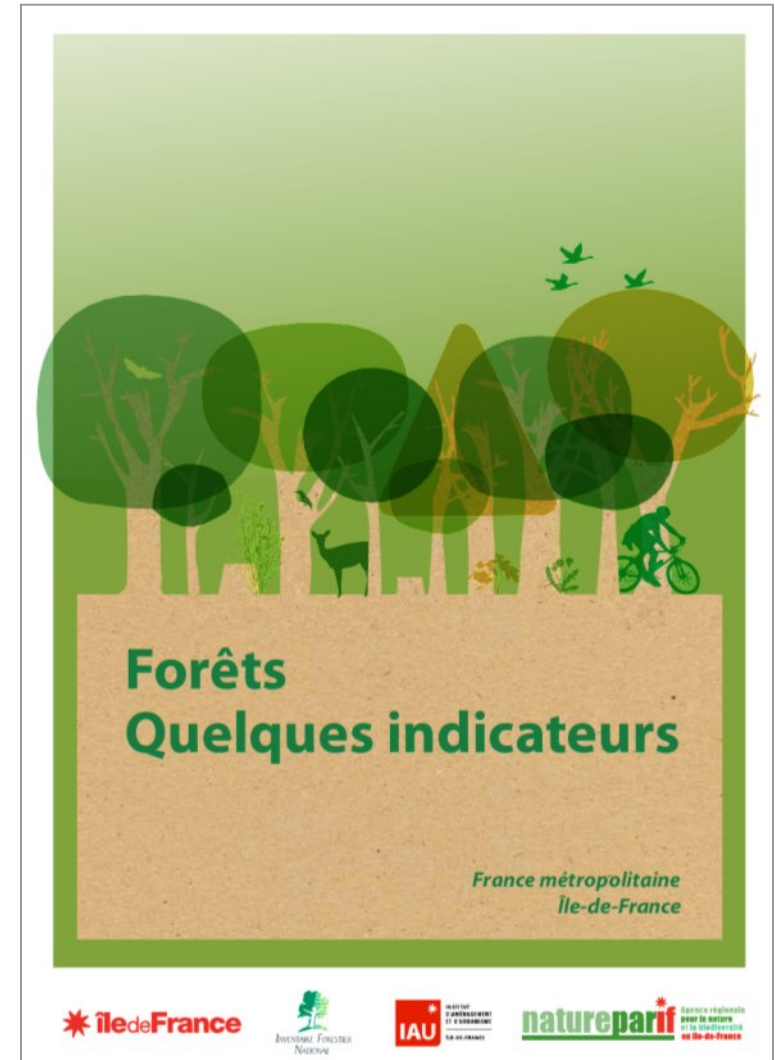
➔ Suivre et évaluer l'évolution de la trame verte et bleue francilienne et l'impact des actions mises en œuvre en sa faveur (pertinence, efficacité, efficience)

A ne pas confondre avec l'évaluation du SRCE, prévue dans 6 ans, via un dispositif dédié

➔ Indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE


NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
<i>Forêt : Quelques indicateurs</i> Natureparif	Régionale	Spécialiste Grand public



1. *Vos critiques ?*

2. *Vos compléments ?*





➔ **Éléments de
méthode
transversaux**

➔ Éléments de méthodes transversaux

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
<u>Catégorie</u> : Paysage et mode d'occupation des sols		
<i>Unités paysagères de la région d'Île-de-France</i> IAU îdF, juin 2010	Régionale	Spécialiste Grand public



➔ Éléments de méthodes transversaux

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE		
NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Paysage et mode d'occupation des sols		
<p>Note rapide n°388 «ECOMOS 2000 ou la cartographie détaillée des milieux naturels en Île-de-France» IAU îdF, juin 2005</p>	Régionale	Grand public
<p>Base de données ECOMOS 2000</p>	Régionale	Spécialiste



NOTE RAPIDE N°388
SUR L'ENVIRONNEMENT
JUN 2005

ECOMOS 2000 ou la cartographie détaillée des milieux naturels en Île-de-France

Après de nombreuses années de travaux, ECOMOS voit le jour début 2004. Cette nouvelle couche d'information permet une cartographie des milieux naturels équivalente à celle du mode d'occupation des sols pour les espaces urbanisés. Avec une nomenclature en niveaux emboîtés, complémentaires de CORINE land cover, ECOMOS enrichit considérablement l'information qualitative sur le patrimoine naturel francilien.

Un travail de longue haleine

La base de données ECOMOS voit le jour début 2004, après trois ans de travaux, mais surtout après de nombreuses approches successives de la cartographie des milieux naturels en Île-de-France. Au début des années 1990, l'IAURIF réalise la cartographie des écosystèmes par l'application affinée de la méthode choisie pour le programme européen CORINE land cover (programme de connaissance de l'occupation des sols à l'échelle européenne). La méthode est améliorée en 1996 et appliquée sur la zone test de la Bassée en Seine-et-Marne, zone humide d'intérêt national. Cette expérience ayant montré la possibilité de réaliser sur les milieux naturels une cartographie de définition typologique et géographique comparable à celle du MOS (mode d'occupation des sols), l'entreprise est étendue à l'ensemble de l'Île-de-France. Le procédé consiste à réinterpréter, sur fond d'image satellitaire, l'espace couvert par les postes «naturels» du MOS, de façon à créer une couche



d'information parfaitement compatible géométriquement avec ce dernier. ECOMOS réalise ainsi, sur l'Île-de-France, une synthèse de l'approche européenne d'analyse des milieux naturels et de l'approche régionale de suivi de l'occupation du sol et de l'évolution de l'urbanisation.

CORINE land cover

Le 27 juin 1985, le Conseil de la Communauté économique européenne adopte une résolution sur le programme CORINE (coordination des informations sur l'environnement), pour rassembler et utiliser au niveau européen les données sur l'environnement susceptibles d'évaluer les politiques mises en œuvre. Plusieurs thématiques sont concernées par ce programme, dont la connaissance de l'occupation des sols, y compris les territoires cultivés et artificialisés (couche CORINE land cover - cl). La nomenclature retenue est un système à trois niveaux emboîtés qui comprend 5 postes de légende au niveau 1, développés en 15 postes au niveau 2 et 64 au niveau 3. Dès 1986, l'occupation du sol de l'ensemble de la France est cartographiée et son actualisation est disponible depuis le premier trimestre 2005.



INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
16, rue Falgaire 75740 Paris Cedex 15 - tél. : 01 53 85 77 40

➔ Éléments de méthodes transversaux

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉ	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Analyse fonctionnelle des espaces naturels		
Note rapide n°499 « L'analyse fonctionnelle des espaces ouverts : un outil pour les territoires », IAU îdF, Avril 2010	Régionale et locale	Grand public



Note rapide

Société
Environnement
Mobilité
Territoires
Habitat
Économie
Gestion locale

Outils/méthodes
N° 499 - avril 2010
www.iau-idf.fr

L'analyse fonctionnelle des espaces ouverts : un outil pour les territoires



Les notions clés de l'analyse fonctionnelle

Les « espaces ouverts »
Ce sont des espaces non construits et non imperméabilisés, par opposition aux espaces urbanisés, qui sont dotés d'un sol recouvert et allié dont l'usage est difficilement réversible. Les espaces ouverts désignent àinsi les espaces agricoles, boisés et naturels ainsi que les parcs publics et jardins privés. Cette expression permet de regrouper des espaces qui jouent des rôles similaires sur un territoire.

L'armature « espaces et liaisons »
Pour fonctionner, les espaces agricoles, boisés et naturels ont besoin d'espace en tant que tel (parcelles agricoles, massifs forestiers) et de liaisons entre ces entités (continuités biologiques entre deux forêts, routes accessibles aux engins agricoles ou sylvoles entre les scieries...). Ils fonctionnent en réseau. **Espaces et liaisons sont indissociables** : cette amature est indispensable à la pérennité des espaces ouverts, c'est le socle de leur fonctionnement.

La multifonctionnalité
Les espaces ouverts remplissent de multiples fonctions (économiques, environnementales et sociales) indispensables à l'équilibre et à l'attractivité d'un territoire. Ils sont d'autant plus aptes à remplir ces fonctions qu'ils sont robustes et pérennes, c'est-à-dire vastes, d'un seul tenant, viables économiquement et durables écologiquement.

Les espaces agricoles, forestiers et naturels sont essentiels à l'équilibre de la métropole. Ils subissent néanmoins des pressions qui nuisent à leur bon fonctionnement. Pour préserver leur potentiel, un nouvel outil d'aide à la décision vient d'être élaboré : l'analyse fonctionnelle.

La méthode d'analyse fonctionnelle des espaces ouverts s'inscrit dans la lignée du projet de schéma directeur de la région Île-de-France (SdRIF) et du Grenelle de l'environnement. Cet outil propose, aux élus des collectivités territoriales et aux acteurs de l'aménagement, de porter une attention particulière aux espaces agricoles, forestiers et naturels afin d'élaborer un projet de territoire concerté et durable.

Les espaces ouverts : un potentiel essentiel à préserver

Les espaces ouverts représentent 75% du territoire francilien. Ils assurent des fonctions structurantes propres au développement harmonieux de la métropole :

- Des fonctions économiques confortant l'attractivité du territoire : les terres agricoles, massifs forestiers et autres milieux naturels sont sources de richesses économiques directes (matières premières et emplois)

et indirectes (épuration des boues urbaines, prévention des risques naturels...).

- Des fonctions écologiques qui assurent la vitalité et la pérennité du territoire : le sol et les végétaux des espaces ouverts permettent l'épuration de l'eau et de l'air, le stockage du carbone, la régulation de la température locale, la préservation de la biodiversité.

- Des fonctions sociales garantes de la qualité du vivre ensemble : la présence d'un bois, d'une zone humide, de champs structure le paysage et offre des zones de loisir, en lien avec la nature.

Les espaces ouverts sont des espaces dont le sol est « vivant », ce qui leur confère une grande réversibilité dans leurs usages.

➔ Éléments de méthodes transversaux

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NOM DU DOCUMENT	ECHELLE CONCERNÉE	PUBLIC VISÉ
Catégorie : Analyse fonctionnelle des espaces naturels		
Actes des rencontres « <i>Espèces envahissantes : questions d'écologie et de gestion</i> », Natureparif, Juin 2012	Régionale	Spécialiste Grand public



**Espèces envahissantes :
questions d'écologie et de gestion**

Rencontres de Natureparif
Mardi 28 et mercredi 29 juin 2011 – Paris



 **ile de France**

 **natureparif** Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France



→ Éléments de méthodes transversaux

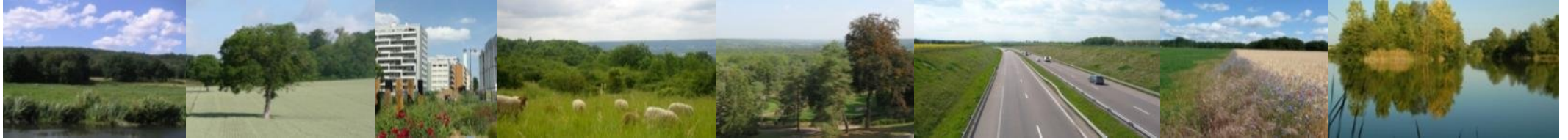
NOUVEAUX OUTILS

Une définition des principes de la déclinaison de la démarche « Eviter, réduire et compenser » en faveur de la trame verte et bleue francilienne

1. Vos critiques ?

2. Vos compléments ?





Conclusion

La suite des échanges

L'envoi d'un compte-rendu synthétique de nos échanges et la mise à disposition des documents de l'atelier sur l'extranet du SRCE d'Ile-de-France :

<http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

La possibilité de faire part de vos propositions complémentaires, d'ici 10 jours, aux adresses suivantes :

caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr

helene.colas@iledefrance.fr

A photograph of a person walking away from the camera on a dirt path that leads towards a calm lake. The scene is framed by lush green trees and foliage, with sunlight filtering through the leaves. The person is wearing a blue shirt, dark pants, and a backpack, and is looking down at a device in their hand. The lake's surface is still, reflecting the surrounding greenery and the sky.

En partant...

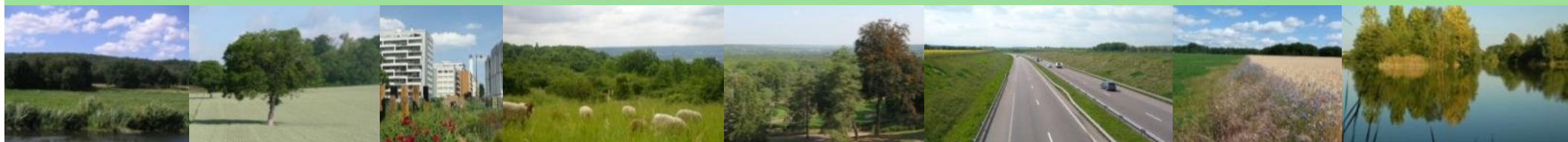
Pour mieux répondre à vos attentes,
merci de remettre à la sortie les
questionnaires évaluatifs remis à
votre arrivée...

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



Merci pour votre attention



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

